



Pour faciliter vos déplacements en centre ville, la Ville de Lens a optimisé son offre de stationnement. Plusieurs solutions sont proposées en fonction de vos besoins :

- ◆ Une **zone rouge** : Courte durée
- ◆ Une **zone verte** : Moyenne et longue durée
- ◆ Une **zone bleue** : Stationnement gratuit mais limité à 1h30

Si Fléodora

Des parkings en coeur de ville sont à votre disposition !

Parkings Solengro et Pasteur : gratuits toute l'année !

Parking République :

- ◆ La 1^{ère} heure est gratuite !
- ◆ Gratuit les samedis après 8h30, dimanches, jours fériés et mercredis après-midi de 12h jusqu'au jeudi 8h30
- ◆ Gratuit pendant toute la période estivale du 14 juillet au 15 août.

Le savez-vous ?

- **zone rouge, zone verte** : vous pouvez bénéficier de 30 minutes de gratuité par jour en saisissant le numéro de votre plaque d'immatriculation et en choisissant l'option « 30 minutes gratuites » ;
 - **zone verte** : le stationnement est gratuit les samedis après 8h30, dimanches, jours fériés et mercredis après-midi de 12h jusqu'au jeudi 8h30 ;
 - **zone bleue** : le stationnement n'est pas limité à 1h30 les samedis après 8h30, dimanches, jours fériés et mercredis après-midi de 12h jusqu'au jeudi 8h30 ;
- Vous êtes propriétaires d'un véhicule propre (électriques, hybrides, GPL, GNV), vous pouvez vous stationner gratuitement sur le Parking République - Inscription préalable auprès de la boutique EFFIA, Place du Général de Gaulle à Lens.

LÉGENDE

 Zone verte	 Zone rouge	 Zone bleue
 Parkings municipaux gratuits	 Parking municipal en zone verte	 Parking de la Gare
 Parking municipal zone bleue	 Parking municipal en zone rouge	 Parking Dépose Minute Gare

